Sauvetage | Premiers soins général (16h)

Prérequis :

- Aucun

Durée : 16 heures

Local : Salle de réunion de l'annexe (samedi) et salle de golf (dimanche) pour la partie théorique (porte 46)

Point de rencontre lors du premier cours : Rencontre à la porte 46 du complexe sportif

Coût du cours : 316 $

- Voir politique d'annulation au verso du document
- La tarification est identique pour tous les clients, qu'ils détiennent une carte de membre ou non, puisque les frais sont directement liés aux coûts exigés par la Société de sauvetage.

Manuel : *Manuel canadien de premiers soins (inclus dans le prix du cours)*

Dates de la formation :

1	Samedi	9 janvier 2027	9h à 17h
2	Dimanche	10 janvier 2027	9h à 17h

Autres informations :

- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet.

Matériel obligatoire :

- Manuel canadien de sauvetage et masque de poche (même que le cours de médaille et croix de bronze)
- Une petite (fausse) trousse de premiers soins contenant :
  - 4 bandages triangulaires : un carré de tissu de 1 mètre par 1 mètre coupé en deux
  - Masque de poche (peut être acheté au complexe sportif, le même que celui du Médaille et Croix)
  - Gants latex ou vinyle pour simulation
  - Compresses de gaz
  - Sac de plastique avec petites boules de glace (pour simuler de la glace)
- Papier et crayon ;
- Collations, bouteille d'eau et diner ;

****La trousse de premiers soins faite maison est très importante pour l'efficacité et le déroulement du cours. Ne pas en avoir une pourrait mener à un refus de participer au cours****

Inscription:

- Par internet : https://complexe.jdlm.ca/
- En personne au Complexe sportif JDLM

Politique de remboursement :

La politique de remboursement que nous appliquons est conforme à la loi sur la protection du consommateur.

Marche à suivre pour annuler votre inscription

- Vous devez nous faire parvenir un avis écrit par courriel à: complexesportif@jdlm.qc.ca
- L'annulation sera calculée à compter de la date d'envoi de votre courriel.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU COMPLEXE SPORTIF

Annulation avant le début des cours

- Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucuns frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.

Annulation après le début des cours

- En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription.
- Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- De plus, les frais liés au manuel et au brevet, inclus dans le prix du cours, sont non remboursables.

DE PLUS :

- Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
- Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
- Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.

***** En inscrivant votre enfant à ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement. *****